



06.09.2010 - 10:58 Uhr

Initiative ATE: la vérité si je mens Les chiffres avancés sont trompeurs et les conséquences désastreuses pour le réseau routier suisse

Bern (ots) -

- Indication: Des informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100000091> -

Alors que les auteurs de l'initiative ne revendiquent soi-disant "que" la moitié des fonds affectés à la route, le texte soumis au parlement exige en réalité 70% des financements dédiés à l'infrastructure routière. Par son initiative, l'ATE entend donc mettre la main sur la caisse alimentée par les usagers de la route. Tout le financement de la route s'en trouve remis en question: de l'achèvement des autoroutes jusqu'à l'entretien en passant par l'élimination des goulets d'étranglement.

Pour mémoire, 25% des recettes affectées à la circulation routière sont utilisés aujourd'hui pour financer les transports publics en Suisse (NLFA, trafic combiné, projets ferroviaires d'agglomération), soit près d'un milliard par an. En ajoutant à ce montant la moitié des recettes sur les carburants réclamés par l'ATE, c'est un total de près de 70% des recettes affectées à la route qui seraient détournées au profit des transports publics.

En outre, il convient de souligner que la route assure aujourd'hui près de trois-quarts des prestations de transport et les transports publics seulement 20%. A l'inverse, la Confédération alloue aux transports publics presque le double, soit près de 5 milliards de francs, contre 2.8 milliards environ pour la route.

L'objectif réel de l'initiative est donc de transférer aux transports publics près de trois quarts des fonds fédéraux actuellement affectés à la route. Les initiants acceptent ainsi sciemment le blocage de l'entretien, de l'achèvement et de l'aménagement du réseau des routes nationales, faute de financement suffisant.

L'initiative ATE menace tout particulièrement les aménagements dont la planification est en cours et dont la réalisation vise à éliminer les régulières surcharges de trafic sur un certain nombre de tronçons autoroutiers, listés en annexe, parmi lesquels :

- Härkingen - Wiggertal (A1/A2)
- contournement nord de Zurich
- élargissement Le Vengeron - Coppet
- suppression du goulet d'étranglement de Crissier

Que ce soit en terme de sécurité routière, de fluidité du trafic ou de développement économique, notamment le transport des marchandises, ces infrastructures déjà votées par le Parlement sont absolument indispensables pour répondre efficacement aux défis démographiques et économiques auxquels sera confrontée la Suisse ces prochaines années.

Dans ce contexte l'initiative ATE "pour les transports publics" provoque une polarisation inutile et nocive. La surcharge actuelle de la route et du rail exige des investissements substantiels et urgents en faveur de ces deux modes de transport complémentaires.

Pour toutes ces raisons, le TCS combattra l'initiative mensongère, nocive et trompeuse de l'ATE.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28,
mvolpi@tcs.ch
Gérard Métrailler, responsable Politique & Economie TCS, 022 417 27
21, 079 777 83 27, gmetrailler@tcs.ch

Annexes

Les 9 réponses du TCS aux questions de l'ATE
Financement de l'infrastructure routière SANS l'initiative ATE
Financement de l'infrastructure AVEC l'initiative ATE
Feuille d'information de l'OFROU pour l'élimination des goulets
d'étranglement du réseau des routes nationales
Carte du programme d'élimination des goulets d'étranglement (modules
1 à 3)
Carte de l'intensité des problèmes de capacité sur les routes 2020

Toutes les annexes peuvent être téléchargées sur www.pressetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100609782> abgerufen werden.